Banque Centrale Européenne BCE. Rapport annuel 2001

2002/2092(COS) - 03/07/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 400 voix pour 96 contre et 47 abstentions, le rapport de Mme Piia-Noora KAUPPI (PPE-DE, FIN), le Parlement se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé du 4 juin 2002) et salue la BCE pour sa brillante mise en oeuvre du passage à l'EUR. La Plénière se félicite également de l'étroite coopération qui s'est manifestée entre la BCE et la Réserve fédérale américaine et qui a permis de réagir en temps opportun aux turbulences financières qui ont suivi le 11 septembre 2001, par des réductions des taux d'intérêt le jour même et met en exergue cet exemple de partenariat sur lequel la stabilité économique mondiale doit continuer à reposer. Elle juge appropriée la réduction de 150 points de base des taux d'intérêt, au cours de l'année 2001 et considère que le comportement de la BCE devrait en réalité désamorcer les critiques injustes selon lesquelles la BCE n'a qu'une idée fixe : le contrôle de l'inflation à court terme. La Plénière se réjouit, avec sa commission économique et monétaire, du pragmatisme dont fait preuve la BCE dans sa politique monétaire, en prenant en compte, de plus en plus, une vaste gamme d'indicateurs conjoncturels et économiques et en n'ayant pas réagi mécaniquement à des événements ponctuels tels que l'accélération des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Elle constate, à cet égard, que les indicateurs financiers montrent que la confiance des acteurs du marché la capacité de la BCE à contenir l'inflation au-dessous de la limite des 2% à moyen terme. La Plénière invite néanmoins la BCE à être vigilante et à réévaluer soigneusement les perspectives en matière d'inflation, si la croissance, dans la zone euro, devait accuser une nouvelle accélération, scénario le plus probable dans les mois à venir. Elle réaffirme l'importance primordiale de l'objectif premier que représente le maintien de la stabilité des prix par rapport à d'autres considérations et rappelle qu'il s'agit là d'une condition sine qua non à l'établissement d'une croissance durable. Par ailleurs, le Parlement européen se félicite de l'augmentation impressionnante du nombre des obligations et valeurs mobilières émises en EUR par des non-résidents et demande une accélération du plan d'action relatif aux services financiers pour recueillir pleinement les fruits d'un marché financier unique intégré. Sur le plan de la transparence, le Parlement rappelle sa préférence à une participation du PE à la nomination des membres du Directoire de la BCE notamment pour confirmer leur nomination et demande que cette procédure soit décidée lors de la prochaine Conférence intergouvernementale. Il juge nécessaire que ne soient pas seulement nommées au Directoire de la BCE des personnalités issues du milieu des banques centrales, mais aussi des personnes compétentes, en matière économique et monétaire, recrutées dans d'autres milieux. Il rappelle qu'il est souhaitable, en liaison avec l'élargissement de l'Union monétaire, de parvenir à un haut niveau de convergence dans l'économie réelle, afin de limiter les tensions générées, à la fois pour la Communauté et pour les pays candidats. Il demande à la BCE d'étudier le degré d'interaction entre les principaux blocs commerciaux dans le contexte de lamondialisation, en analysant non seulement le volume des flux commerciaux mais aussi les éventuelles voies de · contagion financière · des deux côtés de l'Atlantique. Il demande à la BCE de revoir en détail la place de l'or dans les bilans des banques centrales et trouve qu'il serait intéressant d'échanger l'or contre des titres, à des fins de rentabilité. Il s'inquiète néanmoins des conséquences de l'exposition accrue des banques centrales aux risques financiers et de l'émergence de conflits d'intérêt émanant des holdings de banques centrales. Enfin, le Parlement européen invite la BCE à militer, au sein des différentes organisations internationales, notamment du · Forum sur la stabilité financière ·, le G8 et autres institutions en faveur de plus de transparence et d'une meilleure régulation des finances internationales.